



15<sup>e</sup> Conférence  
des directeurs des pêches de la CPS  
20–24 mars 2023



Original : français

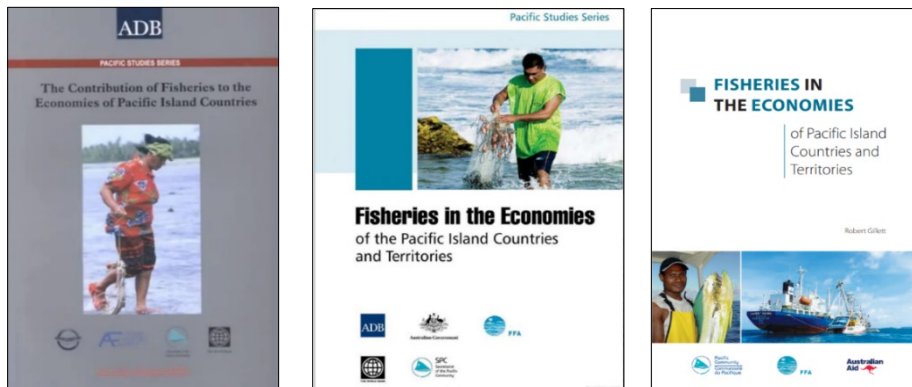
Document d'information 4

## Étude des avantages tirés de la pêche dans la région

*Merelesita Fong et Robert E. Gillett*

## Introduction

1. En 2001, 2008 et 2016, la Communauté du Pacifique (CPS) et un grand nombre d'organisations régionales et de bailleurs ont appuyé la réalisation de plusieurs études qui ont permis de réunir différents types de données sur les retombées économiques de la pêche dans les États et Territoires insulaires océaniques. Le projet, appelé « Benefish », a débouché sur la publication des trois ouvrages suivants :



2. Chacun de ces ouvrages contient, pour chaque pays océanique, un chapitre traitant des points suivants :
  - statistiques récentes des captures annuelles : valeurs et volumes pour six catégories de production halieutique ;
  - part de la pêche dans le produit intérieur brut : chiffres officiels, mode de calcul et nouveau mode de calcul des volumes de production à partir des données de captures annuelles recueillies dans le cadre de l'étude ;
  - exportations des produits de la pêche : volumes, catégories et pourcentage du total des exportations ;
  - recettes publiques issues de la filière pêche : droits d'accès et autres recettes ;
  - emplois dans la filière pêche ; et
  - contribution de la pêche à la nutrition.
3. Sont examinés les sous-secteurs suivants :
  - pêche côtière professionnelle ;
  - pêche côtière vivrière ;
  - pêche hauturière locale ;
  - pêche hauturière étrangère ;
  - pêche en eau douce ;
  - aquaculture.

4. La version numérique de l'ouvrage publié en 2016 (Gillett, R. 2016. *Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories*. Noumea, New Caledonia: Pacific Community. 684 p.) est disponible à l'adresse suivante : <https://purl.org/spc/digilib/doc/pvyuo>.
5. Le présent document fait brièvement le point de l'état d'avancement de la quatrième étude Benefish et des prochaines étapes.

## Quatrième étude Benefish

6. En réponse aux demandes formulées par les États et Territoires lors de plusieurs réunions régionales, la CPS a entrepris d'actualiser les données du projet Benefish dans le cadre d'une quatrième étude semblable aux précédentes, exception faite des quelques modifications suivantes :
  - Une personne originaire du Pacifique a été recrutée pour assister l'expert-conseil qui pilotera l'étude ; elle pourra ainsi acquérir l'expérience nécessaire pour être à même d'entreprendre, nous l'espérons, des études de même nature à l'avenir.
  - Des informations sur l'impact de la COVID-19 et du changement climatique sur les pêches dans la région viendront compléter la nouvelle étude.

## Avancement à ce jour

7. La nouvelle étude Benefish a été lancée en août 2022. Les recherches bibliographiques ont permis de réunir près de 2 000 nouveaux documents relativement récents sur les pêches dans les États et Territoires membres de la CPS. Des missions ont été effectuées dans tous les pays insulaires de la région, à l'exception de ceux dans lesquels des restrictions liées à la COVID-19 étaient encore en vigueur en septembre 2022, ou dans lesquels l'organisation des déplacements soulevait des difficultés logistiques. On a donc fait appel à des consultants locaux pour recueillir les informations nécessaires dans les pays où l'équipe Benefish ne pouvait se rendre. La collecte des informations et des données a démarré à la mi-septembre 2022 et s'est achevée fin janvier 2023.
8. Outre le travail effectué avec les services nationaux des pêches, l'équipe Benefish a passé beaucoup de temps avec les agents des bureaux de la statistique de chaque État et Territoire. L'objectif était de déterminer comment la filière pêche est prise en compte dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB) et de recueillir d'autres types d'informations relatives aux pêches (exportations des produits de la pêche, emplois dans la filière pêche, contribution des pêches aux recettes publiques, notamment).
9. L'équipe Benefish a pu ainsi recueillir un grand nombre d'informations dans chaque État et Territoire, et s'emploie à présent à les organiser en différents chapitres (un par pays) qui seront subdivisés en plusieurs rubriques : production actuelle des différents sous-secteurs des pêches, estimation de la part de la pêche dans le PIB, exportations, recettes publiques tirées de la pêche, emplois et nutrition.

## Prochaines étapes

10. Une fois achevée la rédaction des 22 chapitres consacrés aux 22 États et Territoires membres, l'équipe s'attaquera à une analyse comparative des différents aspects étudiés dans l'ensemble des pays, et notamment des volumes de production des différents sous-secteurs des pêches. C'est à ce stade qu'émergeront nombre des conclusions les plus intéressantes de l'étude, ainsi

que certaines des caractéristiques propres aux pêches dans le Pacifique. À titre d'exemple, les précédentes études Benefish avaient permis de dresser les constats suivants :

- En 2014, deux collectivités françaises du Pacifique ont généré à elles seules plus de 93 % de la valeur de la production aquacole régionale.
  - Les rapports annuels des services nationaux des pêches sont un outil majeur d'amélioration de la gouvernance des pêches.
  - Malgré l'intensification de l'effort de pêche, la production halieutique côtière n'a guère augmenté au cours des 15 années de la période 1999–2014.
  - Les captures totales de thon réalisées à Kiribati en 2014 représentaient 40,7 % du volume total des prises régionales, pour une valeur d'environ un milliard de dollars des États-Unis.
  - En 2014, la Papouasie-Nouvelle-Guinée concentrait à elle seule 52,7 % de tous les emplois directs du secteur de la pêche thonière dans la région.
11. La rédaction de ce nouvel ouvrage devrait être achevée à la mi-avril 2023. La révision, la mise en page, l'impression et la distribution prendront sans doute quelques mois, et le document devrait être disponible à la mi-2023.